

Rachel Thomas

La Ville charnelle

Comment fonder théoriquement une approche sensible de l'environnement urbain ? La proposition de Rachel Thomas tient en 4 points : s'intéresser aux processus quotidiens et aux pratiques ordinaires, articuler les différents registres (sensible, spatial et pratique) de l'expérience urbaine, analyser l'emprise de la ville sur les corps et les affects et utiliser la notion de situation pour recomposer la complexité de l'urbain.

Peut-on définir une grille d'analyse théorique qui autorise une approche sensible de l'environnement urbain ? Cet objectif de recherche se heurte à deux difficultés majeures. La première est que la notion d'« ambiances architecturales et urbaines » sur laquelle je m'appuie pour engager le débat relève non pas d'une formalisation claire mais d'un savoir diffus, convoquant des disciplines et des champs théoriques pluriels¹. Comment démontrer alors son opérativité pour penser une réalité souvent oubliée dans les débats sur la ville : celle selon laquelle notre expérience urbaine est une expérience sensible², corporelle, voire charnelle. La seconde difficulté a à voir avec le terme même d'« esthétique ». De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'« expérience esthétique » de la ville ? Si l'on prend en compte la diversité des débats sur la question, force est de constater que le terme renvoie à des interprétations multiples et à des échelles de l'urbain différenciées. C'est la lecture du chapitre d'introduction du premier numéro de la revue *Senses and society* qui m'a donné le fil conducteur de ma réflexion. Dans ce chapitre, les auteurs constatent la révolution sensorielle à l'œuvre dans nos sociétés : notre

¹ Amphoux (Pascal), Thibaud (Jean-Paul), Chelkoff (Grégoire) (dir.), *Ambiances en débats*, Belin, À la Croisée, Collection « Ambiances, Ambiance », 2004, 309 p.

² Thibaud (Jean-Paul), Thomas (Rachel), « L'ambiance comme expression de la vie urbaine », *Cosmopolitiques*, n°7, 2004, p.102-113.

expérience de la réalité serait médiatisée par nos cinq sens, cette médiatisation sensorielle étant fondamentale pour tisser notre rapport à l'espace, au temps et aux autres. Or, c'est exactement ce présupposé qui oriente certains travaux du Cresson³ depuis plus de quinze ans : l'environnement sensible de l'espace public urbain mobilise les sens et l'action du citoyen ; il est en retour modulé par ces usages quotidiens. Une partie de l'équipe cherche alors à mettre en exergue cette co-détermination entre des ambiances architecturales et urbaines et des pratiques ordinaires. Dans cette perspective de travail, l'expérience esthétique de la ville n'est ni comprise comme un jugement de valeur, ni comme une forme d'« artialisation » de la ville. Elle renvoie à la disposition du citoyen à sentir, percevoir et mobiliser ces « prises » sensibles pour agir.

Quel appareillage théorique et méthodologique mettre alors en place pour penser cette mobilisation sensible à l'œuvre dans notre expérience urbaine ? Notre proposition tient en 4 points :

- *S'immerger dans l'ordinaire de la ville*, posture théorique et méthodologique qu'il convient de clarifier,
- *Articuler les registres de l'expérience urbaine*, c'est-à-dire aborder l'esthétique de la ville autant du côté de « l'être-au-monde » que du côté du « faire en cours »,
- *Recomposer la complexité de l'Urbain* : l'action urbaine, quelle qu'elle soit, n'est jamais indépendante du contexte et des situations dans lesquelles elle s'insère. De ce point de vue, il faut questionner les conditions de possibilité environnementales d'une expérience sensible de la ville,
- *Construire une pensée de l'ancrage à la ville* : cette nouvelle voie de

³Le Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain est un laboratoire de recherche de la Direction de l'architecture et du patrimoine, implanté à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Le CRESSON, associé au CERMA (Centre d'études méthodologiques en architecture) constituent, depuis 1997, une unité mixte de recherche du CNRS : l'UMR 1563 « ambiances architecturales et urbaines » (<http://www.cresson.archi.fr>).

recherche s'interroge sur la dimension charnelle de l'expérience urbaine et sur la manière dont non seulement elle produit des comportements spécifiques mais aussi « ancre », « attache » le citoyen à la ville.

S'immerger dans l'ordinaire de la ville

L'approche sensible de l'environnement urbain requiert, de la part du chercheur, deux attitudes concomitantes.

La première est celle de *l'immersion*. Il s'agit d'aller à la rencontre de ces qualités sonores,

lumineuses, tactiles... qui non seulement mobilisent le citadin mais aussi opèrent dans les processus d'action et de constitution de la vie sociale urbaine. L'échelle première de travail et d'observation de ce sensible à l'œuvre est alors celle du phénomène et de ces modalités d'émergence. Dans cette perspective, les approches mises en œuvre sont des approches situées et qualitatives qui abordent le sensible *in situ*, dans sa concrétude et dans sa complexité. Un tel choix méthodologique n'est cependant pas sans difficulté pour le chercheur. La principale, qui est aussi le reproche majeur que l'on fait à ce type d'approche, est celle du maintien de son objectivité. Comment en effet se prémunir contre le subjectivisme inhérent à l'immersion et au traitement de données qualitatives ? La question est récurrente. Pour y répondre, l'argument emprunte aux thèses de l'ethnométhodologie, et plus largement des théories dites « de l'action ». Selon elles, il ne s'agit pas, pour le chercheur, de considérer l'objet de sa recherche indépendamment du contexte social et intersubjectif dans lequel cet objet se construit. Il s'agit davantage de considérer sa vision du monde comme reposant sur un sens commun, tacite et partagé avec les autres membres de la communauté, de l'observer et d'en décrire les processus.

La seconde attitude privilégiée est celle d'une immersion dans l'*ordinaire de la ville*, c'est-à-dire dans ces phénomènes et ces processus quotidiens de notre expérience urbaine. Autrement dit, ce n'est pas à la ville « scénographiée » à laquelle nous nous intéressons mais bien à la ville comme lieu de composition du vivre et de l'« agir-ensemble ». Pourquoi ? D'abord, parce que la quotidienneté constitue une part non négligeable du rapport du citadin à la ville, et notamment de son rapport sensible : marcher, utiliser les transports en commun, faire la queue pour entrer au cinéma... ces expériences ordinaires sont d'abord des expériences corporelles (voire charnelles) avant d'être des expériences du déplacement ou du loisir. Pour ceux qui les vivent, il s'agit en effet (avant même d'aller de A vers B ou de regarder un film sur grand écran) d'éviter les collisions en les anticipant à distance d'un regard ou d'un décroché du buste, de supporter la promiscuité, d'être envahi de manière plus ou moins agréable par les effluves du parfum d'un anonyme à côté de soi... De ce point de vue, la quotidienneté est probablement ce qui constitue en amont notre expérience sensible de la ville. En outre, cette quotidienneté n'est jamais prédonnée. Si elle est constitutive d'un certain rapport sensible à la ville, elle est aussi constituée par lui. Le propos est alors de comprendre ce processus de création continu et d'analyser la manière dont il s'enracine dans le sensible.

Articuler les registres de l'expérience urbaine

Le second postulat sur lequel repose une approche sensible de la ville est celui de la nécessaire articulation entre les divers registres de l'Urbain : le registre du sensible, le registre du spatial et le registre du pratique⁴.

Une manière de faire possible consiste à mettre en évidence les notions-clés de cette articulation. La *notion de qualité* articule, dans nos travaux, les registres du sensible et du spatial. À travers elle, la ville n'apparaît plus comme une entité construite stable et structurée. Elle constitue davantage un tissu vivant, évoluant en fonction des matériaux qui la constituent, de leur pérennité dans le temps, de modalités sensibles qui, en se combinant, lui confèrent une identité plus ou moins éphémère. Qu'entendons-nous cependant par « qualité » de l'espace public urbain ? La « qualité » d'un espace, c'est sa capacité à mobiliser le citoyen. Le terme « qualité » n'introduit donc pas une hiérarchie de valeurs entre les lieux. Il renvoie davantage aux potentialités d'action qu'offrent les ambiances architecturales et urbaines aux citoyens. Celles-ci ne sont en effet pas neutres pour eux. Prenons un exemple : il arrive que nous traversions une rue sans prendre la précaution de regarder à gauche puis à droite pour vérifier qu'aucun véhicule ne viendra perturber notre trajectoire. Pourquoi ? Très souvent parce que nous anticipons *de auditu*, par l'écoute de notre environnement, l'arrivée possible de ce véhicule. Dans ce cas, l'environnement sonore offre une « prise » au piéton ; celle-ci lui permet de déchiffrer son environnement et de traverser en toute sécurité. Pour autant, on ne peut dire de ces qualités sensibles qu'elles sont stables, pérennes et univoques. Elles sont à l'inverse changeantes, puisqu'elles évoluent selon la pérennité des matériaux d'aménagement (le degré d'adhérence d'un sol s'estompe avec les passages répétés des piétons), selon les cycles temporels (une voiture peut subitement déboucher du coin de la rue et nous empêcher de traverser), selon le degré d'investissement des lieux

⁴ Le thème 5 du schéma scientifique du Cresson, intitulé « perception des ambiances en milieu urbain », aborde cette articulation. Pour plus de détails sur la problématique de ce thème et sur les actions de recherche qui l'enrichissent, se reporter à <http://www.cresson.archi.fr/themPERC.htm>.

(les rues piétonnes, un jour de solde, donnent à entendre une ambiance bien plus métabolique que lorsqu'elles sont désertées le dimanche). Ces qualités sensibles sont enfin ambivalentes : elles facilitent ou contraignent l'action du citoyen selon sa disponibilité perceptive, l'objectif de son action, la situation spatio-temporelle dans laquelle cette action prend place. Pour exemple, le gommage des

obstacles au sol et cette « aseptisation podo-tactile » croissante de la ville facilite le déplacement des personnes circulant en fauteuil roulant mais rend difficile celui des personnes handicapées visuelles, en éliminant certains repères (Thomas, 2005). Un de nos objectifs est alors de penser cette présence du sensible et son ambivalence.

Outre le sensible et le spatial, une analyse de la dimension esthétique de la ville requiert d'articuler les registres du sensible et des pratiques. Comment le citoyen agit-il en ville ? En quoi ces actions résultent-elles d'une mobilisation des ambiances architecturales et urbaines ? *La notion de compétence* permet ici d'articuler ces deux registres. Selon nous, le citoyen n'est jamais assujéti à son environnement. Bien qu'il puisse être éprouvé par lui, il dispose toujours de compétences pour faire face aux situations. Celles-ci sont de trois ordres :

- Ce sont des compétences perceptives : le citoyen compose avec les qualités sensibles qu'il perçoit. Vécu au quotidien, l'espace urbain est en effet un espace configuré, dans lequel chacun mobilise les modalités sensibles qui l'affectent, gênent ou facilitent son action,
- Ce sont des compétences pratiques : le citoyen dispose d'une réserve de « manières de faire » qui lui permet d'ajuster son action à son objectif, à son environnement et à la situation. Le piéton aveugle, par exemple, tire parti de sa capacité d'écholocalisation pour déchiffrer l'espace : il appréhende son volume en frappant sa canne sur le sol et en se mettant à l'écoute du son réverbéré,
- Le citoyen dispose enfin de compétences expressives : il est non seulement capable de verbaliser ses perceptions mais aussi d'adapter son corps et son attention à la situation. C'est ainsi que le piéton modère progressivement son allure et sa manière de claquer les talons sur le sol pour faire preuve de discrétion dans un espace particulièrement réverbérant du point de vue sonore, ou qu'il profitera de la « glissance » de l'asphalte pour s'adonner à la pratique du roller,

Autrement dit, le piéton mobilise son environnement pour en déjouer les contraintes, pour mener à bien son déplacement autant qu'il est mobilisé par lui au gré du parcours et des situations urbaines.

Recomposer la complexité de l'urbain

Troisième postulat sur lequel repose une analyse des mobilisations environnementales dans l'espace public urbain : la nécessité de recomposer, après l'avoir disséquée, la complexité de l'urbain. Les deux premiers points de cet article dessinent en effet le visage d'une urbanité complexe faite autant de pierre que de chair (Sennet, 2002). Le

problème est de recomposer ces deux faces pour les comprendre et éviter que soient prises des décisions partielles en termes d'aménagement et de politique de la ville.

Là encore, une notion permet de recomposer cette complexité : *la notion de situation*. Les précédents paragraphes montrent que l'expérience quotidienne de la ville n'est possible que parce que le sensible existe et la structure. De ce point de vue, ni l'espace, ni le sensible, ni le mouvement des citoyens ne doivent être abordés comme des réalités indépendantes les unes des autres. Il s'agit plutôt de penser leur articulation et de mettre à jour les conditions de possibilités d'une expérience sensible de la ville. Je partirai là d'un exemple, issu d'une recherche en cours sur la mobilité des piétons en ville⁵. Dans cette recherche, nous cherchons

5 Cette recherche franco-suisse, intitulée *Des villes qui marchent. Tendances durables en santé, mobilité et urbanisme*, est coordonnée par Yves Winkin (ENS-LSH, UMR 5040) et Sonia Lavadinho (EPFL). Financée pour deux ans dans le cadre du programme santé-environnement et santé-travail de l'Agence nationale de la recherche, elle comporte deux volets : un volet « urbanisme-environnement » auquel l'équipe Cresson (Aurore Bonnet, Martine Leroux, Jean-Paul Thibaud et Rachel Thomas) a participé en 2006, et un volet « santé », en grande partie piloté par des médecins, qui démarre au premier trimestre 2007. Pour plus de détails sur les résultats de la recherche menée par l'équipe Cresson, se reporter à : Thibaud (Jean-Paul) (dir.), Bonnet (Aurore), Leroux (Martine), Thomas (Rachel), *Les compositions de la marche en ville*, Grenoble, Cresson, 2007, 105 p. (Recherche ANR, *Des villes qui marchent : tendances durables en santé, mobilité et urbanisme*, tome 1).

à comprendre pourquoi les citoyens marchent en ville au lieu d'utiliser leur voiture ou les transports en commun ? Un autre versant de la question est le suivant : comment pousser le citoyen à marcher davantage et à renoncer à une circulation routière dont on connaît les effets néfastes sur l'environnement et la santé des individus ? Autrement dit, quels sont les éléments que les aménageurs auraient à prendre en compte pour proposer des conditions de circulation en ville propices à la marche ? Un premier volet du travail a consisté à s'intéresser moins à la marche en tant que telle qu'à ce que nous dit la marche des mobilisations environnementales. Partant de l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas des façons de marcher différentes dans l'espace public urbain mais bien une déclinaison possible des registres de la marche, nous avons cherché à en comprendre les déterminations pratiques et sensibles. Le second volet du travail est un corollaire du premier : dépassant l'approche spatialiste (encore forte en architecture) qui fait valoir le déterminisme de la structure matérielle des espaces sur les usages, notre analyse s'interroge sur le rapport entre des contextes sociaux et sensibles et la pratique même de la marche. Quels sont les liens entre

les injonctions motrices de l'environnement sensible, son « pouvoir affectif » (c'est-à-dire sa capacité à éprouver le piéton) et la pratique de la marche ?

À l'issu d'un travail d'immersion et d'analyse des données de terrain, cinq situations de marche ont été décrites : le paradoxe, l'opposition, l'adéquation, la neutralité et la connivence (Thomas, 2007). La situation du paradoxe décrit par exemple l'impossibilité, pour le piéton, d'agencer ensemble les dimensions pratique, sensible et émotionnelle du parcours. Dans ce cadre de déplacement, le piéton fait l'expérience d'une inadéquation entre l'offre matérielle du lieu, les ressources sensibles et ses attentes. Pour exemple, des lieux aménagés pour la marche, présentant des qualités piétonnes remarquables, ne fonctionnent pas comme des attracteurs parce qu'ils sont perçus comme vides, froids et aseptisés. Dans ce type d'environnement, la fonctionnalité de la marche est assurée, mais les attentes du piéton en termes d'agrément, de plaisir, de convivialité ne sont pas comblées. La marche est alors effective, mais de manière ponctuelle, lorsque le piéton n'a pas d'autres choix que de se rendre dans ces lieux. La situation du paradoxe a également été repérée dans des espaces présentant des défauts d'aménagements à priori préjudiciables à la pratique de la marche : obstacles nombreux, ressauts, étroitesse des trottoirs, sols accidentés... Là, l'ambiance du lieu, une sociabilité exacerbée, la présence de commerces attirent le piéton. Si la « praticabilité » physique des lieux est souvent mise en question, l'adéquation de leur ambiance aux attentes du piéton en fait des lieux d'attraction, propices à la marche et au séjour. La description de ces situations de marche montre donc que :

- Celles-ci évoluent en fonction des conditions matérielles ou aménagées objectives des lieux : l'allure et la trajectoire du citadin s'adaptent au revers du trottoir, la présence d'un poteau de signalisation oblige au détour, la différenciation des revêtements de sol distingue le territoire piéton du territoire de la voiture et participe d'un sentiment de sécurité,
- Ces situations évoluent en fonction de conditions sensibles et sociales floues, confirmant ou infirmant ces effets de structure : la présence de verglas sur le trottoir en hiver ou celle d'un groupe stationné oblige à empiéter sur la chaussée, l'audition du drone urbain agace et favorise une accélération de l'allure,
- Ces situations de marche fluctuent enfin en fonction des objectifs du piéton, de sa disponibilité perceptive et des sentiments qui l'affectent au moment présent (Watson, 1995),

Autrement dit, l'approche par les mobilisations environnementales révèle la complexité de ces situations de marche, et plus largement celle des rapports entre le citadin et la ville. Rejetant un certain dualisme qui soit fait valoir le « stratéguisme » du citadin, soit révèle l'emprise incontournable de la ville sur le quotidien, ce type de travaux présente l'intérêt de montrer les processus à l'œuvre dans la constitution de l'Urbain.

Construire une pensée de l'ancrage à la ville

Un volet manque cependant à ces approches et à toutes celles qui se sont focalisées sur les modes d'action du citadin en ville : la compréhension des rapports entre le registre sensible de l'expérience urbaine et le registre expressif. Car si le citadin est un être compétent qui mobilise les qualités sensibles de l'environnement pour agir, il est aussi un être de sentiment qui, sous des aspects de passivité parfois, est affecté, touché, éprouvé par les situations urbaines, affection qu'il exprime à travers des attitudes et des comportements particuliers.

La question de l'expressivité urbaine tend à s'imposer depuis quelques années comme un domaine de recherche émergeant, en France notamment. Les travaux sur l'intervention artistique en milieu urbain ont amorcé le débat. Après eux, deux tendances semblent se dessiner. La première s'inscrit dans un courant visant à comprendre les rapports entre la densité physique toujours croissante des villes, la vitesse et l'importance des flux en leur sein, et les modes de vie urbains contemporains. Nombreux sont ainsi les ouvrages et les discours politiques qui dénoncent aujourd'hui la « liquidité » de la ville et son pendant : la superficialité et la vitesse toujours ascendantes des échanges, la violence muette d'une forme d'indifférence solidement ancrées chez le citadin, la distance aujourd'hui grandissante entre ceux que la ville rejette, abîme, écarte et ceux qu'elle accueille. Parallèle à cette première tendance, une seconde aborde plus directement les thèmes de la sensorialité urbaine et de la spécificité du « corps en ville » (Low 2003, Howes 2004, Zardini 2005, Paquot 2006). Dans la plupart de ces écrits, dont l'objectif en grande partie est de renouveler les thèses de la phénoménologie, les auteurs se concentrent soit sur la dimension incarnée de l'expérience spatiale, soit sur la compréhension des racines culturelles de notre rapport corporel à l'espace, soit sur l'étude des incidences de l'environnement (le bruit, la pollution, la neige...) sur nos comportements. Mais à chaque fois, la spécificité du rapport corporel du citadin à la ville, sa réactivité comme sa passivité face aux anicroches et aux aspérités pourtant bien présentes du quotidien, sa sensualité à l'œuvre

ou mise en cause dans son rapport aux autres et aux objets urbains, sont des questions presque systématiquement évacuées. Or comment penser, analyser et décrire cette emprise ordinaire et quotidienne de la ville et des ambiances architecturales et urbaines sur les corps et les affects? En quoi et comment détermine-t-elle nos comportements et nos attitudes? Comment enfin s'articule-t-elle aux registres pratique et sensible précédemment évoqués?

Une piste de travail, encore mal formulée, dessine les contours d'un prochain programme de recherche : la nécessité de mettre en place une pensée de l'ancrage, qui s'appuierait sur la mise à jour de la dimension charnelle de l'expérience urbaine. Le propos est osé. Il n'est pourtant ni vain, ni infondé. Marcher, faire du shopping, se saluer, attendre à l'arrêt d'un bus, utiliser les transports en commun... sont des expériences qui non seulement mettent en jeu une certaine sensualité chez le citoyen (souvent dissimulée, la plupart du temps non consciente) mais aussi dévoile la qualité charnelle de la ville ou des objets urbains. Ainsi, et pour exemple, la glisse urbaine ou la promenade témoignerait d'une certaine attractivité, voire d'une séduction, de l'environnement urbain sur le piéton (Thomas, 2007); l'attente, debout ou assis sur les bancs froids et mal protégés du vent des Abribus, glace nos chairs; la promiscuité subie des corps entassés l'été dans les rames des tramways provoque chez certain le dégoût, chez d'autre la nausée... Dans toutes ces situations quotidiennes et partagées, la ville « prend », rejette, bouscule, attire, donne du plaisir, modifiant autant qu'elle façonne nos comportements corporels et notre rapport aux objets urbains. Dans le même temps, cette sensualité de la ville est probablement ce qui permet aux citoyens de s'ancrer, de s'attacher, de trouver une identité dans ses traits et ses gestes partagés avec la communauté urbaine, dans ses objets « labellisés » du sceau de l'Urbain, dans ses qualités ou ce « caractère » certes spécifiques mais au devenir quasi universel de la ville. Notre propos est désormais de porter attention à cette dimension encore peu étudiée de la ville et de l'Urbain. Car n'oublions pas que si les formes urbaines évoluent, l'espace public urbain demeure un lieu de côtoiement dont la qualité repose sur l'articulation entre des valeurs de fonctionnalité, d'esthétique, d'hospitalité, d'attractivité, voire... de sensualité.

Bibliographie

- AMPHOUX (Pascal), THIBAUD (Jean-Paul) et CHELKOFF (Grégoire), *Ambiances en débat*, Belin, À la Croisée, Coll. « Ambiances, ambiance », 2004, 309 p.
- BÉGOUT (Bruce), *La découverte du quotidien*, Paris, Éd. Allia, 2005, 600 p.
- BENJAMIN (Walter), *Le concept de critique esthétique dans le romantisme allemand*, Paris, Flammarion, 2002, 188 p.
- BULL (Michael), GILROY (Paul), HOWES (David), KAHN (Douglas), « Introducing sensory studies » in *The Senses and society*, vol. 1, n° 1, mars 2006, p. 5-7.
- CEFAÏ (Daniel), JOSEPH (Isaac), *L'héritage du pragmatisme. Conflit d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Éd. de l'Aube, 2002, 405 p.
- GIBSON (James J.), *The ecological approach to visual perception*, London, LEA, 1986.
- HOWES (David), *Empire of the senses : the sensual culture reader*, Oxford, New York, Berg Publisher, 2004, 421 p.
- LOW (Setha), « Embodied Spaces » in *Space and Culture*, n°6, 2003, p. 9-18.
- JOAS (Hans), *La créativité de l'agir*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1999, 304 p.
- MERLEAU-PONTY (Maurice), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1987, 531 p.
- NANCY (Jean-Luc), *Corpus*, Paris, Éditions Métailié, 2006, 163 p.
- PAQUOT (Thierry), *Des corps urbains. Sensibilités entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, 2006, 134 p.
- SIMMEL (Georg), *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989, 437 p.
- SENNETT (Richard), *La chair et la pierre. Le corps et la ville dans la civilisation occidentale*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2002, 287 p.
- THIBAUD (Jean-Paul), THOMAS (Rachel), « L'ambiance comme expression de la vie urbaine », *Cosmopolitiques*, n°7, 2004, p. 102-113.
- THIBAUD (Jean-Paul) (dir.), BONNET (Aurore), LEROUX (Martine), THOMAS (Rachel), *Les compositions de la marche en ville*, Grenoble, Cresson, 2007, 105 p. (Recherche ANR, *Des villes qui marchent : tendances durables en santé, mobilité et urbanisme*, tome 1)
- THOMAS (Rachel), *Les trajectoires de l'accessibilité*, Belin, À la Croisée, 2005, 183 p.
- WATSON (Rodney), « Angoisse dans la 42^e rue », *Raison pratique* n°6 : la couleur des pensées, sous la dir. de PAPERMAN (Patricia) et OGIEN (Ruwen), Paris, EHESS, 1995, p. 196-216.
- Mirko (Zardini) (sous la dir. de), *Sensations urbaines. Une approche différente à l'urbanisme*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, Lars Müller Publishers, 2005, 350 p.